

Riencourt est servi le premier ; il avoit faim , & mange avec avidité : les autres se récrient sur le goût âcre qu'ils trouvent à la soupe. Ces circonstances effraient ; le Sr. de Vieulaine s'étant servi le dernier , s'abstient d'en manger ainsi que son épouse. Le Sr. de Riencourt se plaint de douleurs d'entrailles. On voit subitement paroître les mêmes symptomes qui avoient accompagné la mort des Sr. & Dame de Valines. Les autres convives sont plus ou moins atteints du même mal , suivant l'ordre où ils avoient été servis , & la quantité de potage qu'ils avoient mangés. On soupçonne le poison ; on court au remède ; plusieurs sont soulagés : mais le Sr. de Riencourt meurt presque sur le champ dans les douleurs les plus aigues „

“ Un événement si funeste ne peut manquer d'éclater promptement. Le Procureur du Roi d'Abbeville rend plainte , & requiert, sur le champ, le transport du Juge à Vieulaine. On y dresse des procès-verbaux de l'état du cadavre du Sr. de Riencourt , & des accidens extérieurs que l'on observe aux malades. Le corps de délit est constaté , il est reconnu que le poison est la cause de ces funestes effets. On informe ; une multitude d'indices dénoncent le coupable. On découvre que Leroi de Valines a acheté du poison en différens tems voisins de la mort de ses pere & mere , & dernièrement le 24 Août , cinq semaines à-peu-près avant le délit qui donnoit lieu à l'instruction : on constate tous